



Photo © L. Vanderschaeghe

Bulletin de novembre 2018 • N° 10

## LE 11 NOVEMBRE À FEIGÈRES

**Le centenaire de l'armistice, dont la sonnerie des cloches dans tout le pays a rappelé le caractère collectif, festif et solennel, s'est déroulé sous des auspices particulièrement favorables.**

Outre une météo qui a facilité le bon déroulement de l'évènement, le rassemblement des citoyens devant le Monument aux morts a mis en évidence d'heureuses circonstances : plus d'affluence que les années passées, un protocole remarquablement préparé par André Borgognon, que nous devons remercier ici, qui associait dans une suite équilibrée les discours, l'intervention des élèves, le concours apporté par les hommes qui symbolisaient les soldats morts au combat et le dépôt des fleurs. Ainsi se clôturait le cycle que notre maire-adjoint honoraire a choisi de guider depuis cinq ans en faisant en sorte que ce centenaire soit l'occasion d'une transmission du souvenir aux plus jeunes d'entre nous ; la commémoration n'a de sens que si elle forge un sentiment de conscience collective dirigé vers la construction de l'avenir. Cinq classes de CM2 se sont relayées depuis 2014 pour recevoir l'information via un diaporama très complet qui a suscité curiosité et inquiétudes ; ces élèves de dix ans n'ont cessé de réagir et de questionner, et la cérémonie publique, au cimetière ou devant le Monument aux morts, mettait un point final à leur implication en leur donnant la sensation d'un rite de passage. On ne saurait oublier non plus la participation de ces jeunes citoyens de 19 à 46 ans qui ont fait l'appel des soldats morts à leur âge. Cette présentation nous rappelait à quel point la Grande Guerre fut pour

l'Europe une tentative de suicide par le sacrifice des forces les plus vives des nations qui la composaient et sans doute un pari très risqué sur l'avenir.

L'investissement de ces deux générations, sous le regard du porte-drapeau présent à la cérémonie, lui-même témoin d'une tragédie nationale, montre bien l'image de ce que peut être **une commémoration : une communauté vivante consciente de son identité, qui se souvient de son histoire parfois douloureuse et tente d'en tirer les leçons pour perpétuer son existence en sachant que la paix est son meilleur atout.**

*D. Gayraud*



# Le Conseil municipal

## Extrait de la séance du Conseil municipal du 8 novembre 2018

### ORDRES DU JOUR AVEC DÉLIBÉRATIONS

#### Location appartement de l'atelier municipal

Monsieur le Maire propose de signer une nouvelle convention d'occupation précaire et révocable avec M<sup>me</sup> Gisèle BILLIET, secrétaire général de la commune. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation précaire et révocable d'une durée d'un an pour la location du logement communal situé 102, allée des Charbonniers - 74160 Feigères avec M<sup>me</sup> Gisèle BILLIET.

#### Convention de servitudes

Pour le raccordement électrique souterrain du programme immobilier de 2 ateliers sur ZA du Charbonnier Nord à Feigères des travaux sont envisagés par ENEDIS sur la parcelle ZV n° 0118. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser ENEDIS à bénéficier d'une servitude de passage sur les parcelles cadastrées ZV n° 0118.

#### Délégation au maire pour marchés publics

Monsieur le Maire rappelle le projet de travaux de voirie route de Grossaz, et au hameau de Malchamp. Dans un souci de réactivité de la Commune au sujet de ces marchés sollicite une délégation de pouvoir, afin de signer tout document se rapportant aux aménagements suivants :

- création d'un trottoir et d'un giratoire ainsi que les éléments de sécurisation de cet ouvrage et la mise en place d'équipement de tri sélectif ;
- création d'une passerelle à Malchamp.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents liés aux marchés détaillés ci-dessus.

#### Attribution de subventions

Suite à la réunion de la commission Finances du 30 octobre 2018, M<sup>me</sup> Christelle SAGE propose au Conseil municipal d'attribuer les subventions pour l'année 2018 aux associations et autres organismes.

- Union Sportive le Châble Beaumont..... 1355 €
- ASJ74 ATLE Saint-Julien ..... 725 €
- Coopérative scolaire ..... 300 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les subventions détaillées ci-dessus.

#### Convention ligne de trésorerie

Les travaux d'extension du groupe scolaire touchent à leur fin. En attendant de recevoir les subventions des finances, les crédits disponibles ne suffiront pas aux derniers paiements et aux autres dépenses de fonctionnement prévues, malgré une première ligne de trésorerie. Il convient pour assurer le mandatement d'ouvrir une seconde ligne de trésorerie. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité délègue à M. le Maire le pouvoir de réaliser une ligne de trésorerie de 100 000 €.

### ORDRES DU JOUR SANS DÉLIBÉRATION

#### Urbanisme

##### Permis d'aménager modificatif :

- INDIVISION REY : modification des réseaux humides - Route de Chez Jolliet.

##### Déclaration préalable :

- GAUBERT J.-Paul : division en vue de construire - Chemin des Bois-Blancs.

**À LA MAIRIE**

**L'accueil du public en mairie sera fermé :**

**lundi 24 décembre 2018**

**À LA MAIRIE**

**La permanence pour les inscriptions**

**sur la liste électorale :**

**lundi 31 décembre 2018 de 8h15 à midi**



INVITATION

GUY ROGUET, Maire de Feigères  
et son équipe municipale

Ont le plaisir de vous convier à l'inauguration et aux portes ouvertes  
de l'extension et rénovation du groupe scolaire Édouard Vuagnat

Samedi 1<sup>er</sup> Décembre  
15h

EN PRÉSENCE DE  
Jean-Marc Bassaget, Sous-Préfet de Saint-Julien,  
Virginie Duby-Muller, Députée de la Circonscription,  
Christian Monteil, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie

Sous la Présidence d'honneur de Laurent Wauquiez,  
Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes



AVEC LE SOUTIEN DE



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

haute savoie  
le Département

# Vos élus vous informent

## FEIGÈR'OSE : LE BILAN

### Cette année Feigères a Osé le Rose

La campagne Octobre Rose mobilise chaque année la France entière en sensibilisant les femmes dans le cadre de la lutte contre le cancer et en les encourageant à se faire dépister... mais pas que. C'est la raison pour laquelle je suis heureuse d'avoir vu des hommes et des enfants parmi nous : nous sommes tous concernés.

Pour la troisième année consécutive, Feigères a participé à cette campagne et cette fois nous avons été un peu plus ambitieux, car la communication c'est bien, mais l'action c'est mieux ! Avec des habitants de Feigères et d'ailleurs, nous avons tout au long de la journée collecté des fonds que nous allons reverser au Comité de dépistage 74. Nous devons une grande partie des résultats de cette journée à la générosité de nos sponsors, de nos partenaires et bénévoles que je tiens sincèrement à remercier. Sans eux, rien n'aurait été possible.



### Mobiliser

- 22 sponsors et partenaires
- Plus de 25 bénévoles (décoration, encadrement marche et Zumba, préparation et service des repas, animation...)
- Presque 100 marcheurs, environ 140 repas servis, 25 danseurs de Zumba.

### Sensibiliser

- Présence du Comité de dépistage 74
- Témoignage d'Émilie, 27 ans, en cours de traitement
- Discours rappelant les chiffres et l'importance du dépistage.

### Collecter

- Distribution de nœuds roses
- Vente de tickets de tombola
- Financement marche
- Repas caritatif.

**Un énorme MERCI pour votre générosité qui nous permet aujourd'hui de faire un don de 4 487,30 € au Comité de dépistage 74.**

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. »  
À l'année prochaine...

Myriam Grats

## VOUS ÊTES FRONTALIER ?

Déclarez-vous auprès de votre employeur comme résident de Feigères.

### 1. Vous êtes titulaire d'un permis S :

Assurez-vous que l'adresse sur votre permis de travail est bien à jour ; si cela n'est pas le cas, il faut le signaler à l'Office cantonal de la population.

### 2. Vous avez la nationalité suisse ou double nationale et travaillez dans le canton de Genève :

Venez vous faire recenser à la mairie et assurez-vous que votre adresse est bien à jour auprès de l'Office cantonal de la population sur [ge.ch](http://ge.ch).

Si vous résidez à Feigères et n'êtes pas déclaré comme tel auprès de votre employeur, alors régularisez votre situation.

Sites de l'Office cantonal de la population : [ge.ch/population](http://ge.ch/population) ou [demain.ge.ch/impot-source/qui-es-soumis-impot-source](http://demain.ge.ch/impot-source/qui-es-soumis-impot-source).

## UNE NOUVELLE ACTIVITÉ SUR VOTRE COMMUNE



### Pas à pas... Réflexologie plantaire

La réflexologie vise à rétablir l'équilibre du corps de façon naturelle. Elle favorise la détente, la relâche du stress et de la tension. Elle améliore la circulation sanguine et lymphatique, favorise le déblocage de l'influx nerveux, soulage en douceur un grand nombre de déséquilibres. Elle peut intervenir dans la préparation et la récupération sportives. L'activité se déroule à Malchamp.

Laëtitia Ochocinski, réflexologue

☎ 07 68 24 51 94 • [pasapas.reflexo@gmail.com](mailto:pasapas.reflexo@gmail.com) • Facebook

## RECRUTEMENT

La Commune recrute **un agent pour assurer l'animation et la surveillance des enfants pendant le temps de restauration à la cantine.** Temps hebdomadaire : 16 heures/semaine.  
Contact : mairie de Feigères ☎ 04 50 49 24 60

## DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue. Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

**Elle doit être réalisée chaque année entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre.** Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site [mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr). En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par mail : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr) ou par téléphone : ☎ 01 49 55 82 22.

**À noter :** pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches.

# Agenda et associations



**ORGANISE SA BRADERIE ANNUELLE DE JOUETS LE SAMEDI 8 DÉCEMBRE, DE 10H À 16H, SALLE DE L'ARANDE À SAINT-JULIEN.**

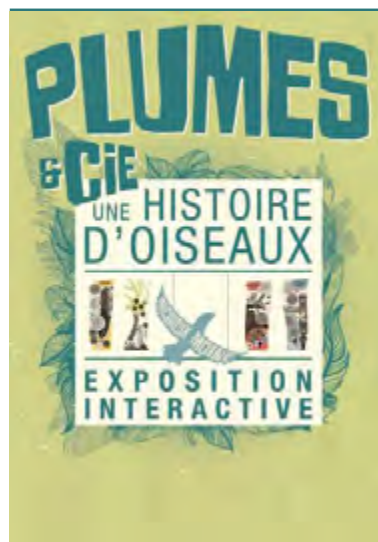
Toute l'année, l'association récupère vos jouets inutilisés et en bon état, les vérifie, les nettoie, les complète pour les revendre à petits prix ce jour-là. C'est le paradis des enfants ! Le produit de cette vente permettra à des enfants de partir en vacances, de pratiquer une activité sportive, de participer à des sorties culturelles, etc., et soutiendra financièrement des familles du canton en difficulté.



**L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES VOUS CONVIE**

**À SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE MERCREDI 28 NOVEMBRE 2018,**

**À LA SALLE CARREFOUR JEUNE, SUIVIE D'UN VERRE DE L'AMITIÉ.**



## EXPOSITION À LA BIBLIOTHÈQUE

Vous pouvez voir l'exposition *Plumes et Cie, une histoire d'oiseaux*, du 20 novembre 2018 au 7 janvier 2019, durant les permanences de la bibliothèque :

- lundi : 16h30 à 17h30
- mardi : 16h30 à 18h
- jeudi : 17h30 à 19h
- samedi : exceptionnellement de 10h jusqu'à 12h30.

**LA BANQUE ALIMENTAIRE DE HAUTE-SAVOIE**

**RECHERCHE DES BÉNÉVOLES POUR SA COLLECTE ANNUELLE**

**LES 30 NOVEMBRE, 1<sup>ER</sup> ET 2 DÉCEMBRE 2018**

**ET POUR LE TRI DES PRODUITS COLLECTÉS**

Infos : [approvisionnement.bancalim74@orange.fr](mailto:approvisionnement.bancalim74@orange.fr)

Téléphone le matin ☎ 04 50 87 01 15



## ÉTAT CIVIL

• BIENVENUE À •

**Thomas Duneau**, né le 20 octobre 2018, au foyer de Norberta Pires et Alain Duneau, route de Présilly

**Piama Morisot**, née le 27 octobre 2018, au foyer de Bénérice Bonnefoy et Tony Morisot, chemin de la Source

**Lucas De Nale**, né le 29 octobre 2018, au foyer de Manon Cadoux et de Jean-Noël De Nale, chemin de l'École

*Toutes nos félicitations.*

**DÉCEMBRE 2018 / JANVIER 2019  
LES DATES À RETENIR**

**01** **SAMEDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE À 15H**  
INAUGURATION DE L'EXTENSION DE L'ÉCOLE ET PORTES OUVERTES

**01** **SAMEDI 1<sup>ER</sup> ET DIMANCHE 2 DÉCEMBRE**  
EXPOSITION ARTISANALE ET GOURMANDE EN FAVEUR D'ALFAA

**07** **SAMEDI 7 DÉCEMBRE**  
SOIRÉE TSIKY VILLAGE

**11** **VENDREDI 11 JANVIER 2019**  
CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE À 19H EN SALLE POLYVALENTE

## EXPOSITION ARTISANALE ET GOURMANDE

Si vous êtes curieux et fin gourmets, venez rencontrer, le 1<sup>er</sup> et le 2 décembre 2018, nos artistes et leurs créations : des tableaux, des bijoux, des décorations, des poteries, du vin, du chocolat, de la cuisine exotique... Faites-vous plaisir et en même temps soyez solidaires : les bénéfices de l'exposition seront reversés à l'Association de lutte contre la faim, ALFAA-GHS, qui distribue des denrées alimentaires toute l'année à des familles démunies qui vivent à côté de nous (+ de 40 communes voisines).

De 10h à 18h le samedi 1<sup>er</sup> et de 10h-17h30 le dimanche 2 décembre, à la salle polyvalente de Feigères.



L'association TsikyVillage vous invite à participer à sa soirée Yoga Champagne le vendredi 7 décembre à 19h, à la salle polyvalente de Feigères. Un cours de yoga vous sera proposé (10 €), suivi d'une vente de champagne (5 € la coupe) et de bière (2,50 €).

Tout cela au profit du village de lépreux et tuberculeux que nous soutenons à Madagascar. Venez nombreux avec vos tapis. D'avance merci !

*Véronique et David*

## MAIRIE DE FEIGÈRES

152, ch. des Poses-du-Bois - BP 30612 - 74166 Feigères Cedex  
Tél. **04 50 49 24 60**

[www.feigeres74.fr](http://www.feigeres74.fr)

**Horaires d'ouverture au public**

Lundi et jeudi : 8h15-12h / Mardi : 17h-19h

Mercredi : 10h-12h / Vendredi : 15h-17h



Directeur de la publication :  
Guy Roguet

Rédacteur en chef :  
Laurent Vanderschaeghe



MIXTE  
Papier issu de sources responsables  
FSC® C012623